HAL open science

# Les temps conflictuels du commun en Équateur et en Bolivie

Pierre-Yves Cadalen

## To cite this version:

Pierre-Yves Cadalen. Les temps conflictuels du commun en Équateur et en Bolivie. Revista de Economia Solidaria, 2017, 11. hal-02938813

**HAL Id: hal-02938813**

**https://hal.science/hal-02938813v1**

Submitted on 15 Sep 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les temps conflictuels du commun en Equateur et en Bolivie

Pierre-Yves Cadalen – CERI Sciences Po

Résumé

Cet article présente la situation singulière de l'Equateur et de la Bolivie au regard du gouvernement des communs. La confrontation des temps sociaux y est l'origine essentielle de la forte conflictualité socio-environnementale autour des biens communs. Entre ONGs, communautés indigènes, gouvernements progressistes et entreprises transnationales, les rapports au temps sont matériellement différenciés et les innovations politiques en Bolivie ainsi qu'en Equateur donnent l'occasion d'examiner les possibilités d'action politique de chacune des forces sociales dans ce champ marqué par une forte complexité sociale. L'un des exemples étudiés est l'initiative Yasuní-ITT portée internationalement par l'Equateur.

Mots clefs

Biens communs ; écologie politique ; indigénisme ; multilatéralisme environnemental ; contre-hégémonie ; libéralisme : TIPNIS ; Yasuní-ITT

Table des matières

Introduction : le Pachakuti, temps des communs ? ..... 2

Les conflictualités implicites au temps des communs ..... 4

Des modes différenciés d'intégration de l'espace ..... 4

Quelle communauté pour gouverner les communs ? ..... 5

Economie, écologie et multilatéralisme environnemental ..... 6

Le buen vivir. D'une politique contre-hégémonique au niveau international ..... 6

Situation géohistorique singulière et contre-hégémonie ..... 7

Une configuration idéologique singulière ..... 8

Des tensions autour du *buen vivir* ..... 8

Un exemple paradigmatique : l'initiative Yasuní-ITT ..... 9

Le principe de l'initiative ..... 9

L'issue de la projection internationale ..... 10

La crainte de la réplicabilité ..... 10

Conclusion : des durées conflictuelles aux bases matérielles ..... 12

« Le terme quecha-aymara *pachakuti* peut se définir comme un virage radical ou une transformation profonde du monde, à la fois temporel(le) et spatial(le)). Ce terme est devenu un mot-clé dans les Andes depuis les années 1970, période à laquelle ethno-historiens et intellectuels indigènes explorèrent le sens historique du terme dans la culture andine et l'employèrent pour sa résonance politique actuelle » (Hylton and Thomson, 2010: 42).

Ce concept aymara, le *pachakuti*, porte en lui une charge temporelle particulièrement intéressante, et son usage contemporain souligne l'existence d'un point de rupture dans l'histoire contemporaine des pays andins que sont la Bolivie et l'Equateur. Rupture qu'il est possible de considérer triplement : hybride dans sa composition sociale, hybride dans sa résonnance historique et, enfin, politiquement novatrice.

L'hybridation sociale est explicite du fait de l'histoire récente du *pachakuti* : anthropologues, ethno-historiens et intellectuels indigènes ont contribué à exhumer un terme quecha-aymara afin de le réinterpréter. D'une transmission historiquement orale et à usage interne, les communautés indigènes se sont dotés de voix symboliques, intellectuels chargés de porter le sens collectif (Fernández, 2010)[1]. De concept ancré dans ces cultures, il est devenu notion prête à la redéfinition et à l'action politique au niveau régional : transnational, il est en réalité bien plus andin que bolivien ou équatorien.

Quant à la résonnance historique de cette rupture politique, elle ne peut s'entendre sans prêter attention au contexte dans lequel elle survient. Le changement climatique avance à grands pas et ce phénomène mondial est devenu un sujet de préoccupation politique d'importance au niveau international[2], un thème duquel des normes internationales peuvent émerger (Finnemore and Sikkink, 1998). Dans ce contexte, nombre de conceptions andines ont pu être rapportées à l'écologie politique.

Enfin, la novation politique venue des pays andins est marquée par l'avènement de deux nouvelles constitutions, en Equateur et en Bolivie, respectivement en 2008 et en 2009. Elles établissent des droits à la nature et constitutionnalisent la notion de *buen vivir* en Equateur, vivir bien en Bolivie, traductions espagnoles du *sumak kawsay* ou encore du suma qamaña.

De cette rupture politique découle, selon cette notion andine, un nouveau temps, une nouvelle ère historique, la fin du cycle précédent en inaugurant un autre. Le temps est à bien des égards le point nodal des rapports de pouvoir autour du gouvernement des communs en Equateur et en Bolivie. C'est pourquoi il nous paraît pertinent de commencer avec lui pour introduire cet article. Le *pachakuti* suppose une rupture, qui, pour des raisons

[1] Notons ici que l'existence même d'intellectuels bouleverse la structuration sociale des communautés indigènes, et montre assez bien que celles-ci n'ont aucunement un caractère transhistorique.

[2] Il faut tout de même préciser que cela ne signifie aucunement que les réponses apportées au problème du changement climatique sont en mesure d'y apporter une solution efficace.

historiques claires (Buendía García, 2013; Hylton and Thomson, 2010)[3], a transformé profondément les situations sociales équatorienne et bolivienne.

Une situation de rupture avec ce qui précédait ne suppose pas pour autant l'abolition de la conflictualité, ou son dépassement définitif. Les biens communs environnementaux peuvent être ici considérés comme le point d'entrée dans cette conflictualité socio-environnementale. L'ambivalence du terme est néanmoins à intégrer dès à présent dans l'analyse. Il est donc nécessaire de distinguer les biens communs comme matrice des biens communs comme objet de recherche.

Matrice, les biens communs environnementaux le sont au regard de la physique et des diverses sciences du climat : c'est ainsi que nous pouvons qualifier un espace dont la préservation est nécessaire à la lutte contre le changement climatique et, plus largement, à la perpétuation des conditions d'existence de l'humanité. Selon nous, cette définition des biens communs environnementaux – comme *biens communs objectivés* par les sciences climatiques –, permet d'échapper à une tentation par trop constructiviste[4].

Objet de recherche, la notion de bien commun se trouve être une catégorie pour le moins multiple : tantôt posé comme rival et non exclusif par l'économie néo-classique (Samuelson, 1954), tantôt considéré sous l'angle de son rapport à la notion de bien commun, tantôt renvoyant à l'Etat, ou encore se construisant contre l'Etat (Boccon-Gibod et Crétois, 2015)[5], le champ des biens communs constitue un véritable champ de bataille. Bataille dont le caractère n'est pas uniquement académique, et c'est en ce point précis que la notion croise les terrains de recherche bolivien et équatorien : en effet, le rapport au gouvernement des biens communs environnementaux est traversé dans ces pays de tensions profondes autour de ce qu'est le commun. Relève-t-il de l'Etat ? Des communautés indigènes ? De la communauté internationale ? Des entreprises transnationales ? Des ONGs ?

En d'autres termes, le gouvernement des biens communs environnementaux se trouve ici inscrit, inévitablement, au cœur même des rapports de pouvoir écologique internationaux. L'objet de cet article n'est bien entendu pas de les saisir dans leur totalité, mais d'articuler cette conflictualité au rapport au temps des différentes forces sociales impliquées. Pour saisir ce que le *pachakuti* a impliqué pour le gouvernement des communs, il s'agit donc d'entrer par le biais du temps dans ce problème. Tout d'abord, il s'agit de montrer en quoi cette question nodale renvoie à un faisceau de conflictualités implicites dans le gouvernement des communs. Ensuite, la tension temporelle entre *buen vivir* et développementalisme est un élément essentiel de la singularité des cas étudiés ici. Enfin, la dernière partie de l'article sera l'occasion de détailler un exemple paradigmatique où les tensions définies dans les deux premières parties se sont cristallisées : l'initiative Yasuní-ITT.

---

[3] Parmi les deux raisons incontournables figurent en bonne place l'arrivée au pouvoir de majorités présidentielles appuyées par un mouvement social indigène – dans le cas de la Bolivie un président indigène, Evo Morales – ainsi que la volonté de rompre avec le modèle politico-économique néolibéral.

[4] En effet, le pire écueil pour cette notion serait de se retrouver *uniquement* au centre de débats quant à son sens juridique, politique ou encore économique. Non que ces débats soient inintéressants, mais ils ne peuvent constituer à eux seuls une base convenable pour l'analyse. En outre, tenir que le discours sur l'Amazonie comme « poumon de la planète » serait un pur construit social est, à la lecture des différents rapports scientifiques, pour le moins problématique.

[5] Cet ouvrage offre une excellente synthèse des débats de théorie politique autour des biens communs.

1. Les conflictualités implicites au temps des communs

Les rapports différenciés au temps structurent les conflictualités socio-environnementales liées aux biens communs environnementaux. En effet, les différentes forces sociales impliquées dans le gouvernement des communs n'envisagent pas leurs actions dans les mêmes *durées* (Bachelard, 1950)[6]. En d'autres termes, les conflits de propriété ou de gestion des ressources induits dans le cas des biens communs environnementaux s'organisent autour de failles temporelles. Ces failles ne sont pas sans conséquences immédiates sur les autres aspects des relations de pouvoir étudiées : modes d'intégration spatiale, définition de la communauté rattachée au commun et, enfin, place accordée à l'économie capitaliste.

### 1.1 Des modes différenciés d'intégration de l'espace

Pour ce qui est des biens communs environnementaux, nous pouvons distinguer, *a minima*, quatre types de rapport au temps intégrant distinctement ces espaces donnés à à la société et, partant, aux rapports de pouvoir dont ces espaces relèvent. A quatre types de rapport au temps répondent quatre forces sociales données : capital transnational extractiviste, communautés indigènes, ONGs, Etat.

Le capital transnational se place sous un rapport particulier au temps, celui de la rentabilité de l'exploitation. Dès lors, la catégorie « bien commun environnemental » ne saurait avoir de pertinence *per se* dans l'action qu'il mène[7]. L'espace amazonien ou andin – comme tout autre espace d'exploitation – ne constitue pour lui qu'une dimension *temporelle* de la chaîne de production. Cela renvoie au phénomène que David Harvey a analysé comme *l'abolition, par le capital, de l'espace par le temps* (Harvey, 2010a: 227–228).

La position la plus évidemment opposée est occupée par les communautés indigènes. En réalité, leur rapport au temps est indissociablement un rapport à l'espace : la différenciation de ces catégories, pour certaines communautés amazoniennes, n'a guère de sens (Descola, 1993)[8]. Le temps duquel ces communautés se réclament est celui des ancêtres, immémorial et empruntant quelque peu les parures de l'éternel. Le gouvernement du territoire leur revient de droit, du fait même de leur présence pluriséculaire. L'intervention de l'Etat – dans les règles coutumières par exemple – peut être considérée comme « barbare ».[9]

---

[6] Nous empruntons cette notion au sens où Bachelard la définit à la page vi de son ouvrage : « Dès que nous avons été un peu exercé (…) à sérier les divers plans des phénomènes temporels, nous nous sommes aperçu que ces phénomènes ne *duraient* pas tous de la même façon et que la conception d'un temps unique, emportant sans retour notre âme avec les choses, ne pouvait correspondre qu'à une vue d'ensemble qui résume bien mal la *diversité des phénomènes temporels* ». La multiplicité des temps sociaux est immédiatement posée par cette définition.

[7] Elle pourrait en effet l'avoir par effets dérivés, si telle ou telle entreprise estimait que l'intégration des dimensions écologiques de l'espace exploité pouvait augmenter la rentabilité de l'extraction. Même alors, la rationalité de l'entreprise n'est aucunement liée à la catégorie que nous avons posée en introduction.

[8] Précisons tout de même que l'isolation de ces communautés n'existe guère plus que dans quelques cas et qu'alors même il n'est pas total. Dès lors, des modifications des représentations symboliques sont intervenues au cours de leur histoire.

[9] Entretien mené avec une dirigeante de la CONAIE, Confédération des nationalités indigènes de l'Equateur, le 20 janvier 2015 à Quito

Le temps des ONGs environnementalistes, quant à lui, recoupe bien souvent celui des communautés indigènes, avec lesquelles elles construisent des « alliances tactiques » (Buclet, 2006). Leur rapport au temps paraît donc similaire mais il faut se garder d'un recoupement absolu, qui risquerait d'être hâtif. En effet, il est clair que l'intégration de l'espace par les ONGs environnementalistes n'est pas de même nature, et que leur rapport aux luttes socio-environnementales ne peut être le même, du fait de leur éloignement ou social et/ou géographique (Martínez Alier, 2008; Tarrow, 2000).

Enfin, l'Etat se trouve au cœur de la conflictualité socio-environnementale. Son rapport au temps pourrait constituer une forme de synthèse entre les différentes *durées* exposées précisément. L'antagonisme entre mouvements socio-environnementaux et capital transnational est cependant par trop puissant. Le caractère propre de l'Etat, loin d'opérer une synthèse hégélienne, se trouve ajouter au complexe agencement spatio-temporel des communs. Il défend une conception propre du *territoire*, celle qui est issue du modèle stato-national européen, qui a émergé simultanément à l'idée de propriété privée. Le bien essentiel de l'Etat se trouve être son territoire (Badie, 1992; McPherson, 2004). Tendanciellement, il privilégie la défense de sa souveraineté sur toute autre considération : il agit dans le temps de la domination de son espace propre. Ce n'est toutefois pas nécessairement le cas, et l'une des modalités de variation de son action tient au bloc hégémonique dominant les appareils étatiques.

### 1.2 Quelle communauté pour gouverner les communs ?

Cette typologie, esquissée, permet de distinguer l'un des premiers points de tension ayant trait au gouvernement des communs environnementaux. En effet, cette esquisse n'atteint pas la précision propre à chaque terrain de recherche possible, voire même à chaque communauté indigène potentiellement impliquée. Elle marque cependant irrévocablement la nécessaire conflictualité du gouvernement des biens communs environnementaux, marquée avant toute chose par une notion clef : l'appropriation.

Nombre d'espaces andins ou amazoniens par ailleurs extrêmement importants écologiquement, sont également riches de ressources naturelles abondantes : pétrole, gaz, lithium. L'appropriation a longtemps été la marque du capital transnational extractiviste, favorisé à la fois par l'Etat et, à partir des années 1980, par l'alignement des organisations internationales sur le consensus de Washington (Gerlach, 2003). Il n'est pas rare, dans cet agencement de pouvoir, que le capital transnational tente de s'appuyer sur des communautés indigènes clientélisées : arrachées à leur mode de vie antérieure, elles n'ont plus que le travail salarié par l'entreprise extractiviste pour continuer à survivre. L'accumulation par dépossession est alors à l'œuvre (Harvey, 2010b).

Dès lors se pose une question en elle-même productrice de tensions, et qui tend à ce qu'éclate toute évidence préalable : quelle communauté doit gouverner un bien commun environnemental donné ? Interrogation à la croisée de deux questions : de qui un tel espace est-il le bien commun ? A quelle communauté renvoie la notion de commun ? Encore une fois, les rapports spatio-temporels guident les réponses intuitives : communauté locale pour les indigènes, humanité universelle souhaitant se territorialiser – phénomène que Carlos

Milani nomme fort justement « cosmopolitisme enraciné » (Milani, 2013: 40) – pour les ONGs environnementalistes, communauté nationale pour l'Etat.

### 1.3 Economie, écologie et multilatéralisme environnemental

Les tensions sont perceptibles entre ces différentes possibilités de revendication de la légitimité sur un bien commun environnemental. Elles prennent en réalité un caractère immédiatement *global* pour trois raisons au moins : du fait même de la nature du problème écologique, de la composition des forces sociales impliquées ainsi que de l'intégration du problème écologique dans l'agenda international.

Depuis les pays amazonico-andins qui sont l'objet de notre étude, nombre d'universitaires, d'organisations indigènes, d'ONGs environnementalistes et, depuis l'arrivée au pouvoir de Rafael Correa et Evo Morales, les blocs politiques majoritaires, considèrent le multilatéralisme environnemental comme injuste. En effet, il impliquerait une marchandisation de la nature, et, singulièrement, de la biodiversité (Lohmann and Moreno, 2012: 82–83)[10]. Depuis cette perspective, le multilatéralisme environnemental contribuerait en réalité à intégrer des domaines restés hors de l'accumulation capitaliste au cœur de ce processus. Partant, les organisations internationales partageraient avec le capital extractiviste un même rapport au temps. Il est à noter que cette position permet de réaligner les gouvernements de gauche latinoaméricaine et les organisations socio-environnementales.

Les textes internationaux distinguent facteur écologique et facteur économique. En d'autres termes, le multilatéralisme environnemental ne pose pas la question des *modes de production*, essentielle cependant à l'intelligence du changement climatique. Une telle distinction analytique semble s'inscrire dans ce que Polanyi analysait comme le désencastrement de l'économie impliquée par l'utopie libérale, au risque de détruire les conditions physiques et sociale de l'existence humaine : « Ce que nous appelons la terre est un élément de la nature inextricablement entrelacé dans les institutions de l'homme. Le plus étrange de toutes les entreprises de nos ancêtres a peut-être été de l'isoler et d'en faire un marché ». (Polanyi, 2001: 187).

## *2. Le buen vivir. Tenter une politique contre-hégémonique au niveau international*

L'arrivée au pouvoir, dans les années 2000, du MAS en Bolivie et d'Alianza País en Equateur, est, comme nous l'avons écrit, une rupture quant au gouvernement des communs environnementaux. De nouvelles politiques écologiques se dessinent, et c'est notamment au niveau international et dans leurs pratiques diplomatiques que ces deux pays occupent peu

[10] Ainsi, à titre d'exemple, Le Secrétaire Général de la CDB arborait en 2008 un pin's « Nature is our business », avant de déclarer que « nous nous trompions parce que nous considérons Wallmart comme le plus grand supermarché du monde, (…), mais le supermarché le plus grand du monde, c'est la nature ».

à peu une position singulière, celle de la contre-hégémonie écologique. Une configuration idéologique spécifique arrive au pouvoir, entre socialisme, indigénisme teinté d'une dimension environnementaliste et théologie de la libération. Mais ce nouveau bloc historique n'est pas sans comporter des tensions relatives au gouvernement des communs : les temps de ses composantes sont parfois incommensurables.

### 2.1 Situation géohistorique singulière et contre-hégémonie

Avant toute chose, il est nécessaire de souligner la situation unique dans laquelle se trouvent ces deux pays aujourd'hui. De nombreuses zones y présentent un caractère de haute biodiversité et, dans le cas de l'Amazonie, contribuent à atténuer le changement climatique du fait de l'absorption de carbone produite par ces immenses espaces forestiers. Ces zones répondent à notre définition du bien commun environnemental. A titre d'exemple, et nous y reviendrons dans la troisième partie de cet article, le parc Yasuní en Equateur est l'une des zones les plus biodiverses du monde. Les biologistes la qualifient même de zone « mégabiodiverse » (Finer et al., 2009). Au regard du problème écologique, ces pays sont donc décisifs.

Leur importance dans les négociations environnementales internationales n'était cependant pas à la mesure de leur condition géographique. Suite aux changements politiques survenus lors de la décennie des années 2000, ces pays se dotèrent d'une politique internationale de l'environnement offensive : il s'agissait pour eux d'occuper une place pour l'heure laissée vide, celle de la contre-hégémonie écologique.

Nés de mouvements sociaux qui donnaient une importance considérable à l'enjeu écologique, ces gouvernements se sont donc appuyés sur les réseaux d'ONGs internationales engagées autour des enjeux écologiques et ont tenté de rallier les partisans de la justice climatique. Ce mouvement international repose essentiellement sur la notion de dette écologique : du fait de leur industrialisation massive et accélérée durant les XIX$^{e}$ et XX$^{e}$ siècles, industrialisation permise par l'exploitation systématique de ressources naturelles du Sud, les pays européens et les Etats-Unis, pays dits du Nord, ont contracté vis-à-vis du Sud une dette. Cette notion tente d'opérer un renversement de la dette économique en dette écologique : les créanciers, dès lors, se trouvent être les pays les plus pauvres. Et ce à double titre : pourvoyeur des matières premières de l'industrialisation, ils seront les plus violemment impacts par les événements extrêmes liés au changement climatique.

Aussi, à partir de ce constat, certains économistes ont pu défendre l'idée que le Nord *exportait* l'entropie qu'il produisait vers le Sud : afin de garantir son équilibre socio-environnemental, il déstabiliserait les pays situés dans cette zone intertropicale (Di Mauro, 2009; Vogel, 2009).

Dès lors, les coûts associés à la transition écologique des économies du Sud devraient incomber entièrement aux économies du Nord, et le modèle d'accumulation qui en est issu devrait être dépassé. Telle est la position de ces deux pays au niveau du multilatéralisme environnemental : un anticapitalisme discursif clair, ce qui les inscrit dans un espace international contre-hégémonique.

### 2.2 Une configuration idéologique singulière

Les conférences des peuples sur le changement climatique, tenues à Cochabamba en 2010 et en 2015, sont à cet égard particulièrement intéressantes. Les gouvernements de l'ALBA y côtoyaient de nombreuses ONGs environnementalistes et des organisations indigènes, bien que certaines d'entre elles, critiques vis-à-vis du gouvernement, soient reléguées à la marge de la conférence (Poupeau, 2013).

La position internationale impliquée par l'organisation de ce type de sommets est en soi significative : les Etats bolivien et équatorien, qui devaient porter les principes de ce texte dans les négociations internationales, se posent en représentants des peuples du monde entier. Encore une fois, la position contre-hégémonique est notable, la ligne de démarcation étant tracée entre, d'un côté, les Etats qui se conforment au déroulement des négociations internationales et, de l'autre, ceux qui défendent les partisans de la justice climatique. A titre d'exemple, le document d'une dizaine de pages adopté à la conférence d'octobre 2015 contient 117 occurrences du terme « peuple ». L'insistance est donc pour le moins intentionnelle, et la stratégie politique contre-hégémonique assumée (Conferencia mundial de los pueblos sobre Cambio Climático, 2015)[11].

La configuration idéologique qui rend cela possible, en dépit des tensions existantes autour des questions écologiques, est identique à la configuration qui a rendu les victoires du MAS et d'Alianza País possibles : des croisements multiples entre socialisme marxiste, théologie de la libération, préférence pour les pauvres, syndicalisme paysan, écologie politique et indigénisme. L'objet de cet article n'est pas d'étudier en détail cette configuration. Il est toutefois important de l'envisager non comme un bloc idéologique figé, mais bien plutôt comme une matrice idéologique. Les différentes forces sociales qui en sont issues peuvent y puiser, ce qui nourrit les débats relatifs aux rapports de pouvoir écologique autour des biens communs environnementaux. Facteur d'unité, elle peut aussi nourrir les divisions.

### 2.3 Des tensions autour du *buen vivir*

Flexible et adaptable, ce qui a un jour fait la force de cette matrice, en permettant de constituer un nouveau bloc historique, peut également faire sa faiblesse. Jamais unifiée, elle peut donner lieu à des distinctions interprétatives qui ne sont pas sans recouper les tensions temporelles évoquées en première partie de cet article.

Tout d'abord, il est important de souligner la dépendance structurelle des économies bolivienne et équatorienne à l'exportation des matières premières. L'un des enjeux de la préservation des biens communs environnementaux est *de ne pas exploiter* les ressources naturelles qui s'y trouvent.

Le consensus trouvé un moment entre organisations indigènes et groupes politiques au pouvoir tenait précisément à la défense d'un mode alternatif de développement, articulé

[11] On peut notamment y lire, parmi les points de l'accord : « Demander des stratégies de financement public des pays développés qui ne soient pas soumis à des mécanismes financiers de marché lucratif ni à des facteurs d'accumulation des richesses »

autour d'un Etat *plurinational* réorganisé autour de la revendication indigène d'autonomie. Ce mode alternatif de développement reposait essentiellement sur un appui théorique : la possibilité de constituer une alternative au fonctionnement capitaliste en repensant les sociétés bolivienne et équatorienne *à partir* de leurs origines indigènes. Dépassement du capitalisme, décolonisation interne et respect de la « Pachamama » doivent aller dans cette perspective de pair.

Cependant, dès lors qu'une partie du mouvement social à l'origine du changement constitutionnel se trouve en situation de diriger les institutions étatiques, le problème se pose également du financement des programmes sociaux et de la transition vers l'industrie : c'est aux cris de « vive l'industrie » que s'est conclue la Constituante bolivienne de 2009, reflétant la position du Vice-Président García Linera (Fornillo and Canavese, 2013)[12]. Dès lors, entre défense d'une politique centrée sur la recherche d'une alternative immédiate au capitalisme et politique de développement en vue de créer les conditions de cette alternative, le fossé se creuse (Svampa, 2011).

Le point d'accord sur la responsabilité des pays du Nord achoppe sur les politiques nationales à mener, la majorité politique tenant que le développement du pays est essentiel et passe, au moins dans un premier temps, par l'exploitation des ressources naturelles, les opposants issus du même bloc défendant qu'il s'agit là d'une trahison des objectifs politiques initiaux. A cet égard, le conflit, en 2010, autour du parc TIPNIS, en Bolivie, est éclairant : le gouvernement a dû abandonner le projet de construction d'une route prévue pour assurer « l'intégration territoriale » du fait de la pression populaire pour son retrait (Betancourt et al., 2013). Encore une fois, la dimension internationale est essentielle à la compréhension de ces tensions : la supposée pression du capital brésilien a été un argument décisif des opposants pour intégrer cette opposition définie à une analyse plus générale des rapports de pouvoir régionaux.

## *3. Un exemple paradigmatique : l'initiative Yasuní-ITT*

Une illustration significative de ces tensions *globales* autour de gouvernement des communs dans ces pays amazonico-andins est donnée par le processus de négociation lié à l'initiative Yasuní-ITT, proposée en 2007 par le gouvernement équatorien.

### 3.1 Le principe de l'initiative

En 2007, alors que Rafael Correa devient Président de la République en Equateur, l'idée d'un moratoire pétrolier dans le parc Yasuní avait déjà émergé au sein de la société civile équatorienne. Elle était l'un des fers de lance de la CONAIE, principale organisation indigène du pays, et d'Acción ecológica, ONG environnementaliste basée à Quito. Dès le début de la mandature, l'agenda énergétique écrit par le ministre de l'énergie et des mines insiste sur la nécessité de « promouvoir la création d'un fonds *international* de compensation pour les

[12] Le Grupo Comuna, actif dans la théorisation du mouvement, duquel faisait partie le Vice-Président, a éclaté suite aux tensions liées notamment aux questions écologiques. Plus généralement, c'est le rapport à l'Etat qui était la pomme de discorde au sein de ce groupe.

utilités non perçues par l'Etat dans l'exploitation du bloc ITT » (Ministerio de Energía y Minas, 2007).

Le bloc ITT est l'un des blocs d'exploitation pétrolière du parc Yasuní, qui contient entre 20 et 25% des réserves pétrolières du pays. Le principe posé par l'initiative était simple : le gouvernement finançait, étant donnés les prix du pétrole de 2007, la moitié du revenu espéré par l'exploitation, et le reste devait incomber à la communauté internationale. L'initiative relevait donc d'une tentative d'articuler les différentes forces sociales impliquées dans le gouvernement des communs, et, *ipso facto*, à diminuer le potentiel conflictuel de ces zones tout en menant une politique écologique.

L'initiative s'inscrivait en outre clairement dans une volonté de créer une alternative à la dynamique d'accumulation capitaliste. Il s'agissait, selon les propres termes de l'économiste René Ramirez, « de valoriser la non-accumulation » (Ramirez Gallegos, 2012).

### 3.2 L'issue de la projection internationale

Toutefois, après un processus de négociation à rebondissements, le gouvernement équatorien n'est pas parvenu à réunir les fonds espérés. Le fonds hébergé par le PNUD n'avait reçu en 2013, que 11 millions de dollars sur les 3,5 milliards attendus (Cadalen, 2015). L'une des raisons majeures, outre le fait que l'initiative est elle aussi était traversée des tensions temporelles abordées dans cet article, tient au refus de contribuer des pays du Nord. Refus dont la justification ne manquait pas d'ironie : il n'était pas du ressort d'Etats étrangers de se préoccuper de la sauvegarde de zones dépendant de la souveraineté d'un Etat tiers.

Dès lors, la volonté de créer une transcription internationale concrète à la notion de biens communs se trouvait empêchée par un attachement pour le moins opportun à la souveraineté de la part des Etats parmi les premiers appelés à contribuer. Insistance qui n'allait pas sans être paradoxale, dans la mesure où certains Etats proposaient, au lieu de contribuer à l'initiative équatorienne, des projets de coopération environnementale alternatifs au sein du même parc ; ce fut notamment le cas de la France par le biais de son secrétaire d'Etat au développement, Pascal Canfin[13]. Ce que marquent ces refus successifs est l'absence d'inscription des Etats hégémoniques dans une temporalité écologique. Le concept de communauté internationale trouve par cet exemple même une limite sérieuse.

La décision d'exploitation du bloc ITT suite à l'échec de la récolte de fonds a donné lieu à une renaissance de conflits socio-environnementaux dans la zone, ainsi qu'à un approfondissement de la crise entre certaines organisations indigènes et environnementalistes et le gouvernement. De ne pas avoir porté une masse critique de changement au niveau international a affaibli considérablement la cohésion du nouveau bloc au pouvoir (Acosta, 2014).

### 3.3 La crainte de la réplicabilité

[13] Entretien à l'ambassade de France à Quito le 8 janvier 2015

Limite d'autant plus grande que l'un des arguments avancés dans les différents ministères négociant le projet avec l'équipe de l'initiative tenait précisément au risque que cette idée n'essaime de par le monde. Contribuer à cette initiative, c'était risquer que le principe soit repris par tous les producteurs de pétrole ou de gaz, et une fois la brèche ouverte, le précédent aurait pu être ruineux[14].

L'attachement des Etats européens à la souveraineté les inscrivait dans un temps en réalité proche de celui du capital extractiviste, le court-terme de la rentabilité économique[15]. Ainsi, la dénégation d'un principe présentant une certaine efficience technique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et préserver des zones de haute biodiversité était sous-jacente à ses refus. Le refus permettait de continuer les politiques de coopération environnementale telles qu'elles sont conçues dans les pays dits donateurs sans remettre en cause les énergies carbonées. Ce principe souhaitait être une incarnation politique internationale du principe de dette écologique : les Etats étaient des contributeurs, non des donateurs. Dès lors, le principe du gouvernement institué d'un bien commun pouvait être compatible avec le concept de souveraineté : l'échange inégal trouvait sa compensation, et avec elle la souveraineté était respectée symboliquement.

[14] Entretien mené par skype avec Ivonne Baki, responsable de l'initiative de 2010 à 2013, le 10 février 2015.

[15] Nous sommes conscients qu'une partie de l'économie pétrolière consiste en la prévision à moyen terme de l'exploitation des ressources. Par court-terme, nous entendons ici l'inadéquation totale de l'exploitation pétrolière avec l'urgence constituée par la rétention d'énergies carbonées dans le sous-sol.

*Des durées conflictuelles aux bases matérielles*

Le gouvernement des communs en Equateur et en Bolivie ne fait pas exception. En dépit des changements politiques profonds qui ont marqué l'histoire récente de ces pays, la politique, nécessairement mondiale, de l'environnement, reste tiraillée entre des impératifs contraires. Ces principes contraires sont largement placés sous le signe de rapports différenciés au temps et, partant, à l'espace.

S'il est bien certain qu'existent des espaces dont la préservation est essentielle à la lutte contre le changement climatique et à la reproduction des conditions d'existence de l'humanité, leur définition sociale varie et ils sont construits autour de durées sociales antagonistes. Il ne s'agit cependant pas d'un rapport au temps hors sol : son lien à l'espace est pour le moins étroit, et avec lui l'intégration des biens communs environnementaux aux processus de production internationaux.

Parmi ces forces et ces temps différenciés, le capital extractiviste semble l'emporter en puissance de *modification* effective de l'environnement. Il s'insère dans une dynamique internationale d'accumulation au caractère justement défini par David Harvey : « L'activité capitaliste s'incarne toujours physiquement quelque part. Les différents processus matériels (physiques, écologiques et sociaux) doivent être appropriés, utilisés, modifiés, réorganisés en fonction des objectifs et des méthodes de l'accumulation capitaliste » (Harvey, 2010a: 202).

La matérialité des conflits de pouvoir autour des communs s'incarne dans l'espace comme dans le temps. L'initiative Yasuní-ITT en est une illustration pour le moins claire : une tentative *politique* de renversement des rapports de pouvoir écologique ne parvient pas à atteindre son objectif, et le gouvernement qui l'avait proposé se trouve de nouveau engoncé dans ces rapports.

Qu'en est-il, dès lors, du *pachakuti* ? Une ère nouvelle s'est-elle réellement ouverte comme l'espéraient les classes populaires indigènes de Bolivie ? La multiplicité des temps sociaux ne doit pas nous faire oublier l'unité du temps historique dans lequel ils se disputent l'interprétation de – et l'action sur – l'histoire en train de se faire.

De la même façon que des biens communs environnementaux existent réellement, l'humanité est désormais entrée réellement dans l'ère de l'anthropocène, force motrice du changement écologique (Le Donné, 2014). La confusion possible entre temps sociaux et temps historique tient sans doute à ce que la longue durée (Braudel, 1987) fasse désormais surface dans notre présent. Penser l'articulation des temps sociaux au temps historique de l'anthropocène relève d'un défi analytique majeur pour les sciences sociales.

Bibliographie


Acosta, A., 2014. La iniciativa Yasuní ITT: Una crítica desde la economía política. Coyuntura 0.

Bachelard, G., 1950. La dialectique de la durée. Quadrige, Paris.

Badie, B., 1992. L'Etat importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique. Fayard, Paris.

Betancourt, M., Hurtado, L.M., Porto-Gonçalves, C.W., 2013. Tensiones territoriales y políticas públicas de desarrollo en la Amazonia. Clacso-Asdi, Rio de Janeiro.

Boccon-Gibod, T., Crétois, P., 2015. Etat social, propriété publique et biens communs. Le Bord de l'eau, Paris.

Braudel, F., 1987. Histoire et sciences sociales : la longue durée. Réseaux 5, 7–37.

Buclet, B., 2006. Les réseaux d'ONG et la gouvernance en Amazonie. Autrepart 93–110.

Buendía García, L., 2013. ¿Alternativas al neoliberalismo en América Latina? : las políticas económias en Venezuela, Brasil, Uruguay, Bolivia y Ecuador. Fondo de Cultura Económica, Madrid.

Cadalen, P.-Y., 2015. Yasuní-ITT : figures contemporaines du pouvoir écologique. Sciences Po Paris, Paris.

Conferencia mundial de los pueblos sobre Cambio Climático, 2015. Déclaration de Cochabamba.

Descola, P., 1993. Les lances du crépuscule. Plon, Paris.

Di Mauro, S., 2009. Seeing the local in the global: Political ecologies, world-systems, and the question of scale. Geoforum 40, 116–125.

Fernández, B.S., 2010. Quienes son los intelectuales indigenas ecuatorianos ? Aportes para una construcción intercultural de saberes en América latina. Parte Rei 71.

Finer, M., Vijay, V., Ponce, F., Jenkins, C.N., Kahn, T.R., 2009. Ecuador's Yasuní Biosphere Reserve : a brief modern history and conservation challenges. Environ. Res. Lett. 1–15.

Finnemore, M., Sikkink, K., 1998. International Norm Dynamics and Political Change. Int. Organ. 52, 887–917.

Fornillo, B., Canavese, M., 2013. Política e intelectuales en la historia reciente de Bolivia (1985-2012). Hist. Espac. 41, 159–185.

Gerlach, A., 2003. Indians, oil and politics: a recent history of Ecuador. SR Books, Wilmington.

Harvey, D., 2010a. Géographie et capital. Syllepse, Paris.

Harvey, D., 2010b. Le nouvel impérialisme. Les Prairies Ordinaires, Paris.

Hylton, F., Thomson, S., 2010. Horizons révolutionnaires. Histoire et actualité politiques de la Bolivie. Imho, Paris.

Le Donné, M., 2014. L'Anthropocène, âge des droits de la nature ? Mémoire de recherche - Sciences Po Paris, Paris.

Lohmann, L., Moreno, C., 2012. Capitalismo verde. Instituto de estudios ecologistas del tercer mundo, Quito.

Martínez Alier, J., 2008. De l'économie à l'écologie en passant par les Andes. Mouvements 111–126.

McPherson, C.B., 2004. La théorie politique de l'individualisme possessif. Gallimard, Paris.

Milani, C., 2013. Relations transnationales, écologie politique et contestation transnationale en Amérique Latine. Ecol. Polit. 21–40.

Ministerio de Energía y Minas, 2007. Agenda energética 2007-2011.

Polanyi, K., 2001. The Great Transformation. Beacon Press, Boston.
Poupeau, F., 2013. La Bolivie entre Pachamama et modèle extractiviste. Ecol. Polit. 109–119.
Ramirez Gallegos, R., 2012. Izquierda y “buen” capitalismo. Nueva Soc. 32–48.
Samuelson, P., 1954. The pure theory of public expenditure. Rev. Econ. Stat. 36, 387–389.
Svampa, M., 2011. Néo-“développementisme” extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine 101–127.
Tarrow, S., 2000. La contestation transnationale. Cult. Confl. doi:10.4000/conflits.276
Vogel, J.-H., 2009. The economics of the Yasuní Initiative. Climate Change as if Thermodynamics matters. Anthem Press, London.